



**Bureau de normalisation
du Québec**

Le BNQ est membre du Système national
de normes (SNN).

CERTIFICAT

Certificat n°: **55762-1-02**

Date de certification initiale : **27 septembre 2018**

Date de délivrance : **27 septembre 2018**

Date d'expiration : **27 septembre 2022**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que les pratiques de gestion mises en œuvre par :

GROUPEMENT FORESTIER MÉTIS-NEIGETTE INC.

couvrant les activités suivantes :

Travaux sylvicoles non commerciaux réalisés sur les terres du domaine de l'État sous la compétence du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

réalisées à l'adresse :

220, avenue Principale, Saint-Gabriel-de-Rimouski (Québec) G0K 1M0

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du référentiel suivant :

PRATIQUE DE GESTION DES ENTREPRISES SYLVICOLES

(Cahier des charges en vigueur)

(Référence : site Web du BNQ au www.bnq.qc.ca)

pour la certification de type A

Le présent certificat est délivré conformément aux règles de procédures décrites dans les Règles de fonctionnement en vigueur du programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles. Sa validité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html



Isabelle Landry, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec



Etienne Ouellet, biol., ing. f., DGE
Responsable du programme
Bureau de normalisation du Québec

Ce certificat demeure la propriété du BNQ et, conformément aux procédures établies, peut être retiré à l'entreprise.

